

## 1ère partie : Enfant et école au début de l'époque moderne

XVème siècle : invention de l'imprimerie  
Mise en place progressive de l'écriture

### 1. Les transmissions du savoir

Éducation religieuse (baptême, mariage) rupture catholiques/protestants au **XVIème siècle**.  
Apprentissage qui se fait en famille puis à l'atelier (commerçant, marin, etc.) plutôt qu'à l'école.  
Scolarisation pas très développée : les enfants vont à l'école que quelques mois et la quitte très vite.

**Albert le Grand** divise la jeunesse en 4 âges : **0-4ans** : première enfance non douée de raison ; **4-14ans** : deuxième enfance temps des apprentissages ; **14-21ans** : temps de l'éveil sexuel contre **Jean Gerson** : **0-7ans** : enfance ; **7-14ans** : pucelage ; **14-21ans** : adolescence ; **21-28ans** : jeunesse

### 2. Enseignement entre héritage et nouveauté

Trois types d'écoles : petites écoles (plutôt nombreuses : une par ville), les écoles de grammaire (apprentissage poussé du latin pour les garçons qui les prépare à rentrer à l'université), l'université (art, droit, médecine, théologie).

Pas assez d'écoles de grammaire donc invention du collège pour les boursiers des universités mais vont finalement devenir un lieu d'enseignement.

**Fin XVème – début XVIème** : invention des classes avec un même programme pour chaque classe (6ème, 5ème, 4ème, 3ème) : système répandu même en dehors de la France. Pour changer de classe on passe des examens. On ne mélange pas les riches et les pauvres. Seulement les garçons vont au collège au **XVIème siècle**.

L'emploi du temps est strict : dimanche jour du seigneur, mercredi ou jeudi jour de repos.

**Rabelais** (humaniste) propose un idéal dépassement de soi : l'accent est mis sur l'aspect moral, plutôt que religieux. On réaffirme l'importance de l'éducation physique.

## Les petites écoles de l'ancien régime

### 1. L'enjeu politique et religieux des petites écoles

Il y a des écoles publiques (pas toujours payantes) et pas seulement religieuses. Ce sont les prêtres et les maîtres qui enseignent.

Rivalité entre écoles protestantes et catholiques. Protestants : lecture de la Bible, danger de l'analphabétisme. Catholiques : foi comme base de l'instruction religieuse, formation religieuse reste importante.

Fonder une école est un acte charitable.

L'état et la monarchie ne mènent aucune politique : ils ne font pas grand chose. Mais sont favorables à la création de l'école.

**1698** : **Louis XIV** demande que chaque village soit doté d'une école catholique. On convertit les protestants de force : enjeu politique et religieux.

Réflexion sur l'instruction gratuite des pauvres : pour l'ordre et la richesse de la ville et former de bons chrétiens : enseignement moral, religieux, lecture, savoir.

### 2. Équipement scolaire du royaume

École paroissiale fondée par un évêque ou un curé. École publique : ce sont les maîtres qui

enseignement. École buissonnière : illégale : ce sont des personnes qui décident d'enseigner chez eux. Maîtres écrivains enseignent aussi chez eux. Congrégation fondée par **Jean Baptiste de la Salle** (ex : les frères de l'école chrétiennes) : fondation de clercs qui se décident à l'enseignement : écoles de charité.

### 3. Les maîtres

C'est le curé de la paroisse qui choisit les maîtres ou alors recrutés par contrat écrit par le fondateur de l'école. Formation non indispensable mais le devient pour les écoles de charité qui vont créer des écoles pour maîtres (novicia).

Les maîtres sont payés par la commune ou par l'église + logement + lessive + nourriture + c'est eux qui choisissent leur salaire, etc.

Écoles inégalement réparties dans le territoire et sans structure commune. Les enfants nobles ne vont pas à l'école : l'enseignement se fait chez eux.

## Apprendre dans les petites écoles

### 1. Les grands principes

On apprend d'abord à lire, puis à écrire, puis à compter.

Dans une classe le maître s'occupe d'un seul élève à la fois car les classes sont hétérogènes en âges et en niveaux.

**Fin XVIIème – début XVIIIème** : on commence à mettre en place la méthode simultanée. Pour **de la Salle** : un maître doit être capable de faire sa leçon et aussi de surveiller les élèves. Ils hésitent à leur faire apprendre à lire sur du latin ou du français.

**XVII et XVIIIème siècles** : l'apprentissage en français progresse.

### 2. Enseignement des savoirs élémentaires

9 étapes de lectures : cartes d'alphabet – cartes de syllabes – syllabaire – premier livre – second livre (savoir parfaitement épeler) – troisième livre ( lecture par pauses) – psautier – civilité – lettre écrite à la main.

En ville : méthode plus ludique comme le bureau typographique de **Louis Dumas** en **1732**.

But de la lecture : savoir lire la Bible et les psaumes.

Écriture : apprendre comment s'asseoir, comment tenir sa plume, etc. S'ils ne pratiquent pas chez eux ça se perd.

Arithmétique : apprendre à faire des opérations. Les enfants doivent venir avec 36 jetons à l'école.

L'oral reste primordial à l'école.

### 3. Formation des âmes et la discipline des corps

L'école est l'église des enfants : enseignement, religion, catéchisme et civilité (bonnes manières).

**Après le Moyen-âge** les gens ont une pudeur corporelle : se cacher. Il y a des manuels de civilité.

La petite école reste avant tout une école de la lecture.

## Filles et garçons à l'école

### 1. Le débat autour de l'instruction des filles

**Fin du Moyen-âge (1500)** : on se pose la question s'il faut instruire les filles. Filles élevées à la

maison : éducation domestique avec leur mère : cuisine, ménage, couture, tricot. Leur apprendre la lecture et l'écriture est jugé inutile. Les gens se méfient des filles qui veulent aller à l'école. Mais défenseurs de l'instruction des filles comme **Erasme**, **Vivès**, **Luther** estiment que leur éducation est trop négligée et néfaste pour la société. Les filles sont le pilier de la société.

**Fénelon** et **Poullain** défendent aussi l'importance de l'éducation pour les femmes elles ont un rôle de mère et d'épouse à assurer et ne peuvent pas être ignorantes donc doivent être éduquées.

## 2. Une instruction propre à chaque sexe

Les filles ne doivent pas recevoir la même éducation que les garçons car leur corps et leur esprit sont différents : filles inférieures aux garçons. L'histoire est véhiculée par la Bible et la médecine. Il n'y a pas besoin de maths, d'astronomie pour les filles car ça ne leur est pas utile dans la vie. Ce qui est important pour elles c'est la lecture et la couture et ils insistent sur la morale et la pureté des filles. On leur apprend aussi le droit : de la famille, de l'héritage, testaments, etc.

**Fénelon** est l'un des premiers à établir un programme scolaire à la fin du **XVII<sup>ème</sup> siècle** pour les filles.

## 3. Garçons et filles dans les écoles

En **1747** une ordonnance défend aux maîtres d'enseigner à des filles et aux maîtresses d'enseigner à des garçons. Pas de mixité dans les classes. Ça permet de préserver du péché. Il existe quand même des écoles mixtes : à la campagne car pas assez de maîtres et pas assez d'écoles mais séparés dans la classe.

Des écoles vont être retenues par des congrégations féminines qui se spécialisent. Retard de l'instruction féminine jusqu'à la fin du **XVIII<sup>ème</sup> siècle**.

**Condorcet** plaide pour l'égalité de l'instruction des filles et des garçons mais ne veut pas de mixité.

## Un bilan à l'époque des Lumières (XVIII<sup>ème</sup> siècle)

### 1. L'alphabétisation : l'enquête Maggiolo

On estimait que quelqu'un qui savait signer savait lire et écrire. L'enquête révèle que l'alphabétisation est plus avancée chez les hommes que chez les femmes et plus avancée au Nord plutôt qu'au Sud.

Il y a quatre échantillons entre 1686 et 1876. Mais le problème c'est que si on sait manier la plume ça ne veut pas forcément dire qu'on sait écrire.

**Fin du XVII<sup>ème</sup> siècle** : 21% des français savent signer et 37% au **XVIII<sup>ème</sup> siècle**.

Il y a 2-3 générations de retard pour les femmes par rapport aux hommes (retard rattrapé au **milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle**) et clivage Nord-Sud (qui se réduit à partir du **XVIII<sup>ème</sup> siècle**)

### 2. De nouvelles réflexions

L'école est parfois considérée comme un lieu de perdition car on communique de mauvaises idées et on apprend un certain nombre de choses trop tôt (comme la sexualité). **Voltaire** et **Rousseau** pensent que c'est une mauvaise idée d'enseigner le savoir aux pauvres car ça doit être réservé à l'Élite.

**Mirabeau** pense que l'instruction générale et du peuple est le premier devoir du souverain donc il faut combattre l'ignorance.

**Diderot** pense que c'est le devoir de chaque individu et du développement du citoyen.

**Seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle** : il faut séparer l'école de l'église. Le roi chasse les Jésuites du Royaume et décide d'instaurer une administration publique. La Monarchie commence à se rendre compte qu'il y a un devoir d'instruction.

Le **Chalotais** recommande une séparation de l'église.

**Condorcet** défend le système scolaire organisé : une école primaire pour tous, la liberté d'enseigner, l'école laïque et le système pyramidal (école primaire obligatoire pendant 4ans, école secondaire, instituts pour les maîtres et fonctionnaires, lycées pour les savants, société des savants : dirigeants du système pyramidal)

## 2ème partie : Période contemporaine (du XVIIIème siècle à nos jours)

Démocratisation de l'enseignement primaire, la majorité est scolarisée par l'État (80%).

On fait la différence entre Instruire et Éduquer :

Instruire = Intérioriser connaissance pour construire pensée, réussite de l'instruction = examens.

Éduquer = Faire sortir de la personne ce qu'elle est, réussite de l'éducation = l'enfant devient un homme. Valeurs que l'on souhaite faire adhérer à quelqu'un.

Donc l'Instruction publique (1828) devient l'Éducation nationale (1932).

L'État prend la relève des familles. Par les lois de Jules Ferry, l'école primaire est laïque, obligatoire, et gratuite (1881-1882)

### 1. L'héritage des Lumières

1762 = Renvoi des Jésuites.

Lumières, philosophes, parlementaires confient l'enseignement à l'État, ils veulent un enseignement des différentes religions où on apporte connaissances.

L'Édit royal définit les nouvelles tutelles exercées par le pouvoir public en 1763, mais les religieux continuent d'enseigner et de convertir au catholicisme.

Laïcisation de l'État = Sécularisation.

Beaucoup d'ouvrages sont utilisés sur le sujet de l'éducation sur le modèle de *l'essai d'éducation nationale* de La Chalotais (où il proposait un programme d'enseignements scientifiques pour remplacer celui des Jésuites).

Depuis la Révolution en 1789, c'est la fin monarchie absolue, destruction des symboles religieux.

4 problèmes font débat :

- Comment rompre tutelle exclusive de l'Église sur l'école ?
- Comment articuler enseignement primaire/secondaire ?
- Comment contrôler institutions locales, lointaines par pouvoir central ?
- Privilégier instruction ou éducation ?

Condorcet refuse obligation scolaire en 1792.

Robespierre, Saint-Just, Le Pelletier prônent l'école obligatoire de 5 à 16 ans, les enfants sont retirés de leurs familles. Donc intervention limitée de l'État.

1794 = Loi Lakanal : Ne proclame pas l'obligation scolaire mais veut que l'école soit gratuite limitée aux plus pauvres, et le choix de la création des écoles aux communes. Une école devrait exister pour 1000 habitants.

1802 = Napoléon 1<sup>er</sup>, s'intéresse aux lycées publics, aux futurs cadres et hommes importants, mais ne s'intéresse pas aux pauvres. Il reconnaît la religion catholique comme celle de la majorité de l'État donc l'école est confiée aux frères des écoles chrétiennes.

1833 = Loi Guizot (ministre de l'instruction publique) :

- Obligation des communes d'ouvrir une école primaire publique (pour garçons)
- Liberté d'ouvrir une école privée (laïque ou religieuse)
- Distinction entre école primaire élémentaire (pour tout le monde) et école supérieure (enseignement plus élaboré).
- Obligation de former les enseignants hommes : il faut justifier du diplôme de brevet de capacités pour enseigner
- Création d'inspection en primaire
- Les instituteurs doivent obtenir le brevet de capacité et de moralité (depuis 1816)

L'école n'est pas obligatoire. Les instituteurs sont payés par familles. Le montant minimum est fixé

par l'État. Les plus pauvres peuvent avoir l'école gratuite. Éducation morale et religieuse obligatoire. La pédagogie va devenir une affaire d'État.

## 2. Querelles scolaires entre l'État et l'Église

Enquête **Maggiolo**.

1833 = 70% communes ont une école. 4 types d'écoles :

- Publiques et laïques
- Publiques et congréganistes (avec membre du Clergé)
- Privées et laïques
- Privées et congréganistes

Méthode simultanée [ règles de 1684 de **J.B de La Salle** : même programme pour plusieurs enfants regroupés dans des classes de niveaux (30-40 enfants) ] et Méthode mutuelle [ 1815-1830 : les plus âgés interviennent dans l'enseignement des plus jeunes : avantage économique] Guizot va retenir la méthode simultanée.

1850 = Loi **Falloux** : va permettre le contrôle de l'enseignement public par l'église. L'église veut rentrer dans les écoles pour contrôler l'enseignement religieux. Cette loi permet aussi :

- Prévoit l'entrée de l'Église dans les écoles pour s'assurer du bon enseignement religieux.
- s'assurer de la fin de la révolution malgré la république.
- A pour objectif d'ouvrir une école pour filles dans les communes de plus de 800 habitants. Ce sont les religieuses (dispensées du diplôme de brevet de capacité) qui vont donner les cours.

En 1865, 50% des filles sont élevées par des religieuses.

Les filles commencent à rattraper le retard de scolarisation, mais l'instruction porte principalement sur la religion, la cuisine, et la couture.

1880 = **Ferry** = Décrets anticléricaux:

- Dissolution de la Compagnie de Jésus en France
- Expulsion des Jésuites et des congrégations non autorisées

crise de 1880 = guerre scolaire

## 3. L'œuvre de Ferry : un enseignement primaire laïque

Rupture avec l'école connue jusqu'à présent. Éducation selon les valeurs républicaines. Popularité des idées des Lumières.

Enquête **Maggiolo** : recul de illettrisme de 1780 à 1870. Mais toujours des inégalités hommes/femmes, Nord/Sud et villes/campagnes. La fréquentation scolaire est irrégulière, l'école reste un luxe.

1869, Ferry est élu député Républicain. Il veut faire disparaître l'inégalité d'éducation. Loi en phase avec **Gambetta** : Décrète l'école obligatoire, laïque et gratuite.

1881, école gratuite généralisée aux – de 6 ans, salle d'asile (maternelle), et école normale.

1882 École obligatoire de 6 à 13 ans, sauf si obtention certificat d'étude avant 13 ans. Les instituteurs n'enseignent plus le catéchisme, mais c'est le prêtre en dehors de l'école.

1883 **Ferry** envoie une lettre aux instituteurs pour expliquer la laïcité.

1886 loi étendue aux écoles primaires supérieures et création de « cours complémentaires » qui permettent de continuer l'école même quand elle n'est plus obligatoire. Interdiction des religieux dans les écoles laïques.

**Buisson** en 1882 pose la question de l'enlèvement des crucifixes, plus d'emblèmes dans les nouvelles écoles, mais dans les anciennes écoles ça reste le choix des familles.  
Jeudi = pas d'école pour l'instruction religieuse.

#### 4. L'enseignement primaire sous la III<sup>ème</sup> République

Renforcement de l'identité nationale, pour inculquer des valeurs républicaines.

1882 = Certificat d'études primaires : permet d'évaluer le niveau

Écrit = dictée, rédaction, calcul, écriture, couture (pour les filles)

Oral = lecture expliquée, analyse phrase, histoire/géographie, calcul

En 1890 on a 25% de réussite, et en 1930 50% de réussite. Il faut le réussir pour avoir la bourse et aller au lycée. Mais certificat supprimé en 1989.

Octobre 1886 = Loi **Goblet**

- École maternelle – 6 ans (non obligatoire)

- École primaire élémentaire 7-13 ans

- École primaire supérieure + cours complémentaires + 13 ans, puis entre dans vie active.

1808 = Création du baccalauréat. Différentes vocations du primaire :

- moral = éducation civique

- intellectuel = lecture, écriture

- Amour patrie = histoire/géographie, devoir patriote républicain

Élèves répartis en CP, CE et CM. 30h de classe, 2 jours de repos (jeudi, dimanche) ; année scolaire octobre-juillet.

Matières : instruction morale, civique, gym, lecture, calcul, écriture, travaux pratiques, histoire/géographie.

Séparation filles/garçons, mais des classes mixtes existent dans les petits villages. Programme différent.

Les républicains pensent que filles doivent être préparées à s'occuper d'un foyer, et ne peuvent pas passer le bac.

ENS (écoles normales supérieures) pour futures instituteurs filles créées en 1879.

Les filles portent des tenues de bonne sœur : 3 ans d'internat, les hommes ont aussi des tenues strictes.

#### 5. Les innovations pédagogiques dans les champs du privé et du public

École de **Ferry** critiquée car même enseignement pour tous donc pas adaptés aux élèves.

**Rousseau, Rabelais, Montaigne, Comenius, Condillac** s'intéressent à la psychologie de l'enfant qui est différente de l'adulte donc adapter méthodes d'apprentissage.

1899 = **Ferrière** crée la BIEN (Bureau international des écoles nouvelles)

Internat à la campagne où l'expérience est la base de l'éducation (intellectuel, manuel, morale, autonomie). Les écoles nouvelles sont réservées aux garçons jusqu'en 1969.

**Bertier** développe scoutisme, pour promouvoir l'élite dans les classes populaires afin de stimuler la promotion sociale.

Méthodes révolutionnaires :

- Abolition de l'estrade
- imprimerie pour faire publier des ouvrages
- texte libre
- coopérative et jardins scolaires

FIMEM (Fédération internationale des mouvements de l'école moderne) soutenu par le ministre de l'éducation nationale, **Jean Zay**.

1879, apprentissage par jeux, dessins et le matériel est adapté à l'enfant.

**Causinet** recommande le travail en groupe et **Freinet** l'expression libre de l'enfant

1964 = opposition de la pédagogie traditionnelle et nouvelle

**Fonvieille** = psychologie + sociologie

**Oury** = psychanalytique

## 6. Les orientations nouvelles de l'État enseignant depuis 1945

années 1930 = explosion des effectifs scolaires

1936 = l'école devient obligatoire jusqu'à 14 ans

1938 = **Jean Zay** crée la classe de fin d'étude achever études primaires par formation pragmatique.

1959-1963 = les ministres **Berthouin** et **Foucher** font :

- 1959 = École obligatoire jusqu'à 16 ans
- Durée d'étude primaire diminue 6-10 ans
- Collège 11-16 ans, autonome fonctionne comme le lycée.
- 1959 = CEG (collège d'enseignement général)
- 1963 = CES (collège d'enseignement secondaire)

1962 Suppression des classes primaires dans les lycées.

1969 Mixité des classes devient obligatoire, et les programmes sont mixtes.

1989 : - Cycle 1 « apprentissages premiers » Année 1 et 2 de maternelle

- Cycle 2 « apprentissages fondamentaux » 3<sup>ème</sup> année de maternelle, CP et CE1

- Cycle 3 « approfondissement » CE2, CM1, CM2.

Depuis 2008, 24 heures de cours par semaine. Évaluation nationale en CE2 et en 6<sup>ème</sup>  
15% des enfants entrant en 6<sup>ème</sup> avec de l'illettrisme.